

La Lettre de L'ESPER n°8 – Juillet/Août 2011



EDITORIAL

Par Roland Berthilier, Président

A l'approche des départs estivaux vient souvent le temps des bilans.

Cette année 2010 – 2011 a été celle de la naissance de notre nouvelle association, L'ESPER, L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République. Alors que le CCOMCEN, fédérateur et tellement utile à notre construction collective lors de sa création en 1972 et des années qui ont suivi, avait perdu de sa vitalité et de son sens dans ses derniers temps d'existence, les organisations membres de cette coordination avaient bien conscience qu'un rassemblement des structures laïques du monde de l'Éducation était toujours nécessaire, voire encore plus que par le passé.

C'est en ce sens qu'un travail collectif a permis d'élaborer le projet à partir duquel est né, en décembre dernier, L'ESPER, cette nouvelle association au nom prometteur.

Et depuis décembre, nous sommes loin d'être restés immobiles : démarche d'ouverture, avec l'entrée de membres supplémentaires au mois d'avril, syndicats et associations, permettant de voir à nouveau réunie la grande famille laïque ; modernisation de nos outils de communication, et publication mensuelle régulière de la Lettre de L'ESPER, que vous lisez en ce moment ; adoption d'une Charte et d'un projet ; premier travail de fond sur l'innovation lors du Salon de l'Éducation, sur la gouvernance lors de notre Assemblée générale du mois d'avril ; première conférence en présence de représentants des pouvoirs publics, dont le Ministère de l'Éducation Nationale, sur une thématique dont nous avons choisi de nous emparer, et que nous ne lâcherons pas dans les mois qui viennent : l'éducation à l'économie sociale ; prise de parole dans le débat public, avec la déclaration « *la laïcité, principe essentiel de la République* », votée en avril dernier lors de notre AG ; et enfin, organisation d'une première formation à destination des militants, sur l'économie sociale, en juin dernier à Paris.

Mais pendant ce temps, nous le sentons bien, les besoins sont encore plus importants. Le monde de l'École est profondément bousculé par les tensions et violence sociales qui traversent notre société : augmentation de la précarité, des inégalités, climat de rejet de l'Autre, de triomphe du chacun pour soi et de la compétition permanente entre tous... Les acteurs de l'éducation sont déboussolés, voire épuisés : jeunes enseignants sans repères envoyés seuls et sans formation devant leurs premières classes, maintien d'une politique aveugle de réduction des effectifs, sur fond de mensonges et de tours de passe-passe gouvernementaux, quand il est évident pour tous que le système craque... Rallonges budgétaires accordées avec largesse à l'école privée, quand l'école publique souffre de ne pouvoir remplir ses missions d'éducation de tous et de toutes dans de bonnes conditions... Au final, règne un environnement où nos valeurs, celles de l'École de la République, qui nous a forgés et pour laquelle nous nous battons, celles de l'Économie sociale, la solidarité, l'égalité, la démocratie, sont nettement minoritaires : comment expliquer aujourd'hui à de jeunes enseignants, à nos élèves, ce que nous sommes, les modèles de solidarité que nous avons bâtis, notre projet pour l'École, notre conception de l'éducation, des rapports économiques, de la société ?

Face à ces enjeux, nous savons que vous, militants et militantes des organisations de l'École de la République, avez besoin d'outils, d'appuis dans vos projets et vos actions. Nous allons donc faire en sorte que L'ESPER, dans les mois et années qui viennent, puisse encore davantage répondre à ces besoins : actions et supports de formation, amélioration de nos moyens de communication, projets mobilisateurs ; et également, structuration dans les régions, pour que ce qui fait la force de L'ESPER, le rassemblement d'organisations plurielles qui se connaissent mutuellement et peuvent se donner davantage de poids en agissant ensemble, se décline aussi sur les territoires, là où tant de choses se jouent. Ce chantier est l'un des objectifs majeurs de la rentrée prochaine, et nous ne manquerons pas de vous en reparler rapidement.

En attendant, je vous souhaite de profiter au mieux de cette pause estivale (qui là encore, nous pousse à mener des réflexions sur les nouveaux droits que nous voulons donner aux citoyens, quand une étude récente vient nous rappeler que 45% des français ne partiront pas en vacances cet été...), pour faire face à l'ensemble des défis qui nous attendent l'année prochaine, et pour lesquels nous devons être plus que jamais déterminés.

ACTUALITÉS DE L'ESPER

Un nouveau site Internet pour L'ESPER en ligne à la rentrée 2011

Un nouveau site, permettant de mieux valoriser les membres de L'ESPER, et de mettre davantage en avant nos actualités, actions et réalisations, sera opérationnel dès la rentrée prochaine.

Nous vous tiendrons informés de sa date de mise en ligne.

Retour sur la formation du 16 juin

Une première formation à destinations des militants d'Ile-de-France des organisations membres de L'ESPER a été organisée le jeudi 16 juin dernier. Le retour des participants a été très positif, et d'autres formations de ce type seront à nouveau proposées en 2011 – 2012.

Le sujet de cette première formation était : « **L'Economie sociale :**

- *définition et spécificités*

- *panorama et acteurs*

- *place, rôle et enjeux*

Dans l'économie en général et dans le monde de l'éducation en particulier ».

Il est possible de recevoir le document qui a servi de support pédagogique à cette formation sur demande, en envoyant un mail à contact@lesper.fr

Première réunion du département « associations »

Une première réunion du département « associations » de L'ESPER, animé par Jean-Marc Roirant, s'est tenue le 23 juin dernier, pour faire le point sur les demandes et besoins des acteurs associatifs de L'ESPER, et évoquer différents projets. Un programme de travail annuel est en cours de réalisation. Une prochaine réunion aura lieu au mois d'octobre : nous vous tiendrons informés des suites et des perspectives pour ce département « associations ».

Représentations régionales de L'ESPER

Suite aux décisions prises à l'unanimité lors de l'Assemblée générale du 6 avril dernier, chaque organisation membre de L'ESPER est en train de communiquer une liste de ses correspondants dans les différentes régions. Dès que le Conseil d'administration aura pris connaissance des listes ainsi constituées, **une première réunion des référents régionaux de L'ESPER sera organisée dans chaque région**, afin de permettre aux différents représentants des organisations membres de mieux se connaître, et d'évoquer d'éventuels projets ou pistes d'action qui pourraient émerger.

Après réunion du CA de L'ESPER, vous serez donc rapidement contactés par les responsables de votre organisation pour la mise en place de ces réunions : **nous vous remercions d'attendre cette prise de contact, qui devrait intervenir à la rentrée.**



L'afev crée un réseau des accueillants pour les ENA

L'Afev a développé, à partir de 2001, une action d'accompagnement des enfants nouvellement arrivés. Pour beaucoup de ces étudiants, la décision d'accompagner un enfant ou jeune nouvellement arrivé naît du souhait de les aider à se faire une place dans notre société. Aussi, au delà d'un accompagnement centré sur le champ scolaire, la découverte de l'environnement, l'ouverture culturelle de ces enfants est l'enjeu réel de cette action.

A travers le lien de confiance développé entre l'enfant et l'étudiant, il s'agit de valoriser ses compétences multiculturelles plutôt que de l'envisager à travers ses déficits (langagiers,...) et de lui permettre se sentir plus à l'aise dans son nouvel environnement (y compris scolaire).

De leur côté, les étudiants sont amenés à découvrir ou envisager différemment d'autres cultures et parfois changer de regard sur leur propre culture.

Aujourd'hui, notre objectif est de développer et renforcer l'appui apporté aux enfants et familles nouvellement arrivées. En ce sens, nous avons officiellement lancé à la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration le 4 mai, en présence de Mr Jacques Toubon, les «réseaux des accueillants», projet soutenu par la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté qui repose sur le principe d'accompagnements citoyens animés par des étudiants bénévoles et des jeunes en service civique volontaire en direction d'enfants nouvellement arrivés et de leurs familles afin d'adjoindre à l'impératif d'intégration, le principe d'un devoir d'hospitalité.

Informations sur : www.afev.org



L'Anateep recrute des correspondants départementaux

L'Anateep a pour objet de promouvoir la qualité et la sécurité des transports collectifs de jeunes et de défendre la gratuité des transports scolaires. Elle organise chaque année une campagne nationale d'éducation à la sécurité « Transport Attitude » en partenariat avec la Délégation interministérielle à la sécurité routière. Grâce à ses correspondants départementaux bénévoles et aux associations départementales, plus de 210 000 élèves des écoles, collèges et lycées bénéficient de séquences d'éducation à la sécurité dans les transports collectifs. Pour pouvoir continuer à assurer cette mission auprès de jeunes, elle cherche à renouveler ou étoffer son réseau de militants.

ROLE DU CORRESPONDANT DEPARTEMENTAL

- Représenter l'Anateep dans le département et diffuser ses idées.
- Assurer la promotion des actions, les possibilités d'intervention de l'Anateep, développer l'éducation à la sécurité : animations dans les établissements scolaires.
- Constituer une équipe d'intervenants sur le terrain : bénévoles militants à la retraite, chefs d'établissement, autres personnes possédant un minimum de pédagogie...
- Se faire connaître auprès des associations amies membres de L'ESPER, du Conseil général, la préfecture et des autorités organisatrices de transport, de l'Inspection académique, des transporteurs
- Diffuser les informations reçues de l'Anateep et transmettre au national tous les faits marquants de son département relatifs aux transports de jeunes.
- Proposer des journées de formation (du bureau d'études de l'Anateep, le BTECS)

-Promouvoir les adhésions de membres, les abonnements à la revue « Transports scolaires » les adhésions à l'Anateep des autorités organisatrices de transport.

L'Anateep aide à la formation de ses militants par ses stages, par la diffusion d'une mallette pédagogique avec supports et conseils, propose une aide financière au correspondant. Elle l'informe grâce à ses publications et à un accès réservé au site.

Elle fournit une aide technique sur les questions de réglementation, de responsabilité.

N'hésitez pas à nous contacter et à diffuser!

courrier@anateep.fr

www.anateep.fr



La CASDEN renouvelle son partenariat avec les Bleues pour 4 ans

La CASDEN a signé une nouvelle convention de partenariat avec l'équipe féminine de Handball. Elle sera aux côtés des Bleues jusqu'à la fin de l'année 2014. Premier sport pratiqué en milieu scolaire, le Handball véhicule des valeurs chères à la CASDEN : équité, respect de l'autre, solidarité... Les Bleues ont remporté leur billet de participation pour le prochain Mondial organisé au Brésil du 3 au 18 décembre.

Les prochains grands rendez-vous :

En juillet, elles suivront un stage à La Toussuire, clôturé par deux matchs contre la Norvège (29 et 31 juillet). Du 19 au 26 septembre, elles seront présentes au Danemark lors de la World Cup.

Pour suivre l'actualité des Bleues, rendez-vous sur www.femmesdedefis.com

Un partenariat avec la Fondation Internationale du Handicap

La Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH), a été créée en octobre 2007 par trois associations de personnes en situation de handicap (la Fegapei, l'Apajh et l'APF), sous la forme d'une Association de préfiguration.

Présidée par le généticien, Axel Kahn, la Fondation souhaite promouvoir l'innovation et la recherche appliquée dans le domaine du handicap en vue de faciliter l'insertion et la mobilité des personnes handicapées. Ses interventions sont centrées autour de la création d'un Observatoire des pratiques en France pour mettre à disposition une base de données recensant les recherches appliquées et une évaluation de leurs résultats. Elle souhaite aussi mettre en place une revue scientifique interdisciplinaire et apporter un soutien à des projets de recherche appliquée. Dans le milieu éducatif, la FIRAH s'intéresse aux problématiques de scolarisation des enfants autistes, avec des méthodes innovantes. La CASDEN a signé un partenariat avec cette Fondation : Axel Kahn, Jean-Louis Bancel, le Président du Crédit Coopératif, et Pierre Desvergnès, le Président de la CASDEN ont entériné cette convention au Siège de Marne la Vallée, en mars dernier.

Pour en savoir plus : Les journalistes de VousNousIls.fr ont récemment rencontré Axel Khan. L'interview est disponible dans la rubrique « L'invité » sur le site www.vousnousils.fr.



Prix de l'Initiative Laïque passée/présente 2011 : le dépôt des dossiers de candidature est ouvert depuis le 14 juin

Chaque année depuis 2005, le Prix de l'Initiative Laïque distingue des initiatives ou des actions témoignant d'une «défense et illustration» des valeurs de la laïcité, en accord avec l'esprit de la loi de 1905. Ce concours est organisé conjointement par la CASDEN, la MAIF et la MGEN. Il est ouvert aux particuliers ou aux associations ayant réalisé une exposition, un évènement culturel, une publication, une action pédagogique, ou toute autre action de sensibilisation dans ce domaine. Ces initiatives laïques doivent à la fois s'ancrer dans la mémoire et l'histoire (par exemple, recueil de témoignages, recherche de documents d'archives, récits sur l'histoire du combat laïque au plan local) et manifester dans le présent un engagement exemplaire en faveur de la laïcité (par exemple, une action de dialogue interculturel ou une action de sensibilisation publique).

Le lauréat recevra une dotation de 3 000 euros. La remise du prix aura lieu le vendredi 14 octobre lors des Rendez-vous de l'histoire à Blois.

Pour télécharger le règlement et le dossier d'inscription, rendez-vous sur les sites des partenaires.



Le jumelage ASL-SUM utile pour les professionnels d'éducation

Dans le cadre de la convention de jumelage avec la Solidarité Universitaire Marocaine (SUM), signée en janvier 2010 à Marrakech, trois membres du bureau national de la FAS&USU étaient invités à Casablanca pour participer les samedi 18 et dimanche 19 juin dernier à un stage de militants des différentes régions et préfectures marocaines sur le thème « comment mieux communiquer avec nos adhérents ».

Ce stage qui réunissait une cinquantaine de responsables et de correspondants locaux s'est décliné selon trois thématiques :

Une bonne connaissance des structures dans lesquelles on milite ;

Une bonne connaissance des moyens de communications adaptés au public ;

Une bonne connaissance des solutions pouvant être apportées aux adhérents, personnels d'éducation.

C'est en effet par ces trois aspects, communs à nos deux modes de fonctionnement, que nous pouvons faire la preuve de notre compétence et persuader les adhérents potentiels de la nécessité de nous rejoindre pour être mieux protégés contre les risques de leurs métiers.

Les échanges avec les homologues marocains des Autonomes de Solidarité Laïques se multiplient ainsi puisque de nombreuses ASL ont engagé, depuis 2010, des actions de partenariat avec des régions de la SUM.

Ce constat très satisfaisant apporte la vraie dimension à nos accords qui, lorsqu'ils sont partagés par les militants, sur les terrains de leurs actions, se chargent de sens et deviennent utiles pour les personnels que nous mutualisons les uns et les autres.



La FCPE poursuit sa campagne de mobilisation contre les atteintes faites à l'École publique. Elle sera présente dès la rentrée scolaire 2011 pour réaffirmer sa demande d'une révision à la hausse du budget de l'Éducation nationale.

La rentrée ne saurait être réussie avec la suppression de 16 000 postes d'enseignants, contrairement à ce qu'affirme le ministre. Elle n'a aucune raison de l'être parce que le compte des postes n'y est pas.

La pétition nationale « De l'ambition pour l'École » a recueilli près de 65 000 signatures et la mobilisation durera jusqu'à la rentrée et au-delà. La FCPE s'invitera même dans les débats des élections sénatoriales pour imposer l'éducation dans la campagne électorale.

A l'image de la région Nord-Pas-de-Calais, la FCPE appelle les parents d'élèves et tous les acteurs de l'École à examiner l'idée de constituer des comités de Salut public pour l'École publique dans tous les départements, dans toutes les régions !

Des financements pour l'éducation, il y en a. Il faut aller les chercher là où ils sont, cela s'appelle un choix politique. S'il y a une dette à honorer, elle est vis-à-vis de nos enfants, elle est éducative, pas budgétaire.

La FCPE demande que l'on rende à l'École les millions d'euros correspondant aux différents allègements fiscaux consentis ces dernières années par le gouvernement. Elle continue de revendiquer qu'un point de PIB supplémentaire vienne abonder les dépenses publiques pour l'éducation.

Cela est indispensable pour atteindre 100% de sortie du système éducatif avec qualification et 85% d'une classe d'âge au bac. En 1980, 25% d'une classe d'âge accédait au bac. Il a fallu 1 point de PIB pour arriver à 65% aujourd'hui.

La FCPE mène le combat des moyens, pas juste pour l'École, mais pour une École juste, respectueuse des élèves et de leurs parents.

<http://petition.fcpe.asso.fr/>



L'Assemblée Générale de la Ligue de l'enseignement

L'Assemblée Générale de la Ligue de l'enseignement (les 25 et 26 juin) a rassemblé plus de 400 personnes issues de la presque totalité des fédérations départementales. Elle a permis de valider l'engagement des Ligueurs dans plusieurs domaines dont : les vacances et le tourisme social, le Contrat d'Engagement Éducatif et la culture.

Vacances et tourisme social

Cette activité est majeure pour la Ligue dans la mesure où elle illustre ce que peut être l'économie sociale. Elle repose sur un projet social ambitieux d'acteur du tourisme social avec pour objectif principal de favoriser le départ en vacances du plus grand nombre tant des enfants que des familles. Et c'est une activité économique vitale pour tous les échelons de la Ligue. Cette Assemblée générale a acté l'engagement des fédérations et du service vacances confédéral dans une réorganisation territoriale avec le souci de mettre en place une véritable mutualisation pour que tout le réseau de la Ligue place au cœur de ses préoccupations le départ en vacances et donc s'organise, en parfaite cohérence, pour que l'activité se développe.

Contrat d'engagement éducatif

Dans le même temps, les participants à cette AG ont travaillé sur le dossier du Contrat d'Engagement Éducatif. Il a été décidé de se situer exclusivement sur un champ politique avec la volonté de faire reconnaître un statut de l'engagement volontaire occasionnel pour les Accueils Collectifs de Mineurs.

Culture

Devant les mutations rapides et profondes de notre société, dans le contexte de mondialisation que nous connaissons, la Ligue de l'enseignement redéfinit la place de la Culture dans son projet politique. Elle décide d'en considérer la définition large d'une capacité des individus à se situer et à comprendre le monde dans lequel ils vivent, sans se limiter à la dimension artistique ou patrimoniale de la culture. Aussi considère-t-elle comme nécessaire de travailler simultanément les questions de culture, d'éducation et de démocratie. Devant les défis que notre société traverse, et dans l'objectif principal de faire de l'émancipation solidaire l'enjeu central du travail de la culture, elle identifie quatre priorités : poursuivre le combat pour une réelle éducation tout au long de la vie, renforcer l'éducation artistique, reconnaître de manière réciproque les cultures en égale dignité dans leur diversité, et donner la place qui leur revient aux habitants pour qu'ils participent à la vie de la Culture.



Troisième enquête nationale sur la santé des étudiants de la LMDE

Le 26 et 27 Mai derniers se sont déroulées les troisièmes assises de la santé des étudiants organisés par la LMDE à Tours. Ces assises ont été l'occasion de présenter les résultats de la 3ème enquête nationale sur la santé des étudiants (ENSE 3) de la LMDE.

Cette enquête réalisée en partenariat avec l'IFOP et l'Epse (l'observatoire expertise et prévention pour la santé des étudiants) révèle une précarité accrue chez les étudiants : 50% d'entre eux vivent avec moins de 400 € par mois. Ces difficultés financières pèsent lourd sur la capacité des étudiants à avoir accès aux soins. Aujourd'hui, un tiers (28%) des étudiants renonce à des soins faute de moyens financiers suffisants, et 8% ont dû renoncer à d'autres dépenses pour financer leurs frais de santé (vacances, frais de scolarité etc.).

L'enquête de la LMDE a permis de constater un état sanitaire des étudiants en nette dégradation, mais aussi de dresser un tableau de leurs habitudes de santé. Loin des clichés véhiculés ces dernières années, les pratiques des étudiants sur leur santé sont d'abord et avant tout responsables. Pour 80% des étudiants, la consommation d'alcool reste occasionnelle, seuls 21% des étudiants fument des cigarettes, et 3% du cannabis.

Cette enquête doit permettre le développement d'une politique publique sur la santé des jeunes efficace, qui prenne en compte les véritables besoins des étudiants. Les étudiants ont besoin avant tout d'être aidés financièrement et matériellement pour accéder aux soins. De plus, les politiques de prévention doivent sortir des préjugés sur les attitudes de santé des jeunes pour répondre aux vraies problématiques.



Protéger est un métier
www.mae.fr

MAE Prévention s'adresse aujourd'hui directement aux familles !

À travers sa fédération MAE SOLIDARITÉ, la MAE mène des actions de prévention des risques et des conduites à risques auprès des enfants et des jeunes en milieu scolaire. Des outils pédagogiques conçus par et pour les enseignants, de la maternelle au lycée, enrichissent les échanges avec les élèves et permettent un apprentissage ludique. Les interventions traitent de thèmes forts et d'actualité comme les accidents de la vie courante, la sécurité routière, les conduites à risques ou encore l'éco-citoyenneté. Les logiciels et les supports associés sont à télécharger ou à réserver sur le site www.mae-prevention.org.

Aujourd'hui, les outils de prévention MAE se déclinent pour informer et sensibiliser également le grand public – les enfants bien sûr mais aussi les parents d'élèves, les éducateurs, les familles...

Le responsable prévention MAE peut organiser et animer des actions : actions à l'initiative de chaque MAE ou bien sollicitées par des associations, des partenaires ou des collectivités locales par exemple.

Voici les thèmes pouvant être abordés :

- L'alcool et les autres drogues chez les ados et les jeunes (les échanges avec les jeunes sont favorisés grâce à l'intervention de personnels de santé)
- L'utilisation des défibrillateurs et l'information sur les gestes de premiers secours
- La sécurité routière pour les 3 - 7 ans
- La sécurité routière pour les 7 - 12 ans
- La sécurité routière pour les 12 - 16 ans
- Les accidents de la vie courante pour les parents et les enfants de 3 à 10 ans

Informations et renseignements sur www.mae-prevention.org.



1^{er} prix de la relation Client.

La MAIF occupe pour la huitième année la première place du podium de la Relation Client 2011 dans le secteur de l'assurance et le deuxième prix du classement général (tous secteurs confondus) derrière Mercedes-Benz.

Ce classement est issu d'une enquête de satisfaction menée chaque année par les instituts TNS Sofres et Bearing Point auprès d'un échantillon de 4 000 consommateurs jugeant les pratiques de 183 entreprises dans 11 secteurs d'activité (automobile, banque, assurance, grande distribution, téléphonie, transport...).

www.maif.fr/la-maif-s-engage/assureur-militant/prix-distinctions.html

La MAIF apporte ses conseils pour prévenir les risques des seniors et réussir son maintien à domicile

Les conséquences du vieillissement peuvent être synonymes de perte d'autonomie : certains actes quotidiens peuvent en effet poser des difficultés et conduire à l'accident. 90% des chutes concernent les personnes âgées de plus de 65 ans. Dans 40% des cas, elles ne peuvent plus ensuite retourner vivre chez elle.

Suivi médical, bonne hygiène de vie et adaptation de son cadre de vie constituent des remparts efficaces à la survenue des accidents : pour aider les personnes à anticiper et préserver leur autonomie,

le site « pluslongtempsdansmamaison.com » propose des conseils pour aménager l'habitat pièce par pièce ainsi que des outils pour comprendre le risque et l'évaluer. Ce site présente également les services d'aide et d'assistance proposés par la MAIF qui facilitent le quotidien et contribuent à prévenir le risque et le limiter.

<http://www.maif.fr/conseils-prevention/accueil.html;jsessionid=sG3sNbbQfLSXdq6nF52vLZLHC23Zb9LQMvqCBQhS2gdzvg1RGKMB!1319775119!1838346080>



Lancement du Fonds Jeun'ESS

Le 30 juin dernier a été officiellement lancé par la Ministre des Solidarités Roselyne Bachelot- Narquin le **fonds Jeun'ESS**, dont sont notamment partenaires la MAIF et la MGEN.

Voir le détail de ce fonds et de son utilisation p. 13



Mutualité Française : « la santé doit être au cœur du débat présidentiel »

Dépêche de Fil-Social
Du jeudi 7 juillet 2011

A l'occasion de l'assemblée générale de la MGEN, Etienne Caniard, président de la FNMF, a affirmé l'engagement de la Mutualité Française dans le débat public de 2012 et est revenu sur le dossier de «l'article 22».

Etienne Caniard a rappelé pourquoi la Mutualité défend l'article 22 de la proposition de loi Fourcade : « Favoriser l'accès à des soins de qualité avec un reste à charge maîtrisé pour les patients, tel est notre but. Le rétablissement de notre liberté contractuelle aurait dû être une simple formalité, puisqu'il s'agit de revenir à une situation dont nul ne se plaignait, mais cette disposition est l'objet d'une instrumentalisation qui démontre l'enjeu de la régulation conventionnelle. Les raisons en sont la crainte de voir se développer un conventionnement exigeant, structurant, qui ne se limite pas à la seule solvabilisation des professionnels de santé. »

Pour Thierry Beaudet, président de la MGEN, les mutuelles doivent affirmer leur mission et mettre en avant leurs caractéristiques propres. Elles complètent l'action de l'Assurance-maladie mais ne sauraient s'y substituer. « L'avenir de la santé, c'est l'Assurance-maladie obligatoire. La santé est trop importante pour qu'elle soit le prétexte à plus de marchandisation privée, plus d'assurance individuelle. Mais nous ne voulons pas non plus être relégués au rôle du payeur aveugle. Le défi des mutuelles est de gagner en dimension sans perdre en proximité. Elles doivent apparaître au grand jour comme un mouvement d'entreprises, productrices de richesses pour la société. »



La FGPEP et l'ASEI viennent d'adopter une déclaration commune annonçant qu'elles engagent un processus partenarial

Extraits de la déclaration :

La Fédération Générale des PEP (FG PEP) et l'Association Agir. Soigner. Eduquer. Insérer (ASEI) conduisent une action associative de mission de service public, pour l'accès de tous aux droits fondamentaux ... actions et engagements associatifs qui reposent sur leurs valeurs fondatrices de Laïcité et de Solidarité ...; valeurs impliquant leur attachement à l'école publique comme institution républicaine de formation du citoyen. ...

La FG PEP fédère un important réseau d'associations départementales et régionales sur l'ensemble du territoire national regroupant plus de 500 établissements et services sociaux et médico-sociaux, 120 centres permanents de séjours collectifs ... ensemble associatif composé de 17 000 salariés intervenant auprès de plusieurs centaines de milliers de personnes. L'ASEI regroupe 88 établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ; ensemble de 3000 salariés intervenant auprès de 7000 personnes....

Constatant que le mouvement associatif est ... placé dans une situation nouvelle dans laquelle il est indispensable qu'il fasse valoir ses objectifs humanistes et sa place d'acteur de l'économie sociale et solidaire. Elles mesurent les exigences que le mouvement associatif se doit de relever aujourd'hui pour poursuivre sa contribution spécifique à la démocratie.

L'ASEI enregistre avec intérêt la décision récente de la Fédération Générale des PEP d'accueillir des associations partenaires partageant ses valeurs fondatrices de laïcité et de solidarité et désireuses de s'inscrire dans un fonctionnement de réseau national fondé sur ces valeurs communes dans le respect de leurs indépendances respectives. Dans ce cadre, la FG PEP et l'ASEI décident d'engager un processus partenarial s'exprimant à travers des actions communes rapprochant leurs forces militantes respectives pour initier de nouvelles réponses aux besoins éducatifs et sociaux des populations les plus fragilisées par l'évolution actuelle de la société.

Les deux associations énoncent des directions de travail en commun « avec l'objectif de renforcement et de reconnaissance de leurs activités » et « décident une participation à leurs principales instances statutaires respectives ». : l'élaboration d'une capitalisation de leurs expériences, savoirs et outils ainsi que leurs actions de formations, d'évaluation, d'études et de recherche, le développement d'actions communes permettant un plein accès des enfants, adolescents et adultes aux loisirs adaptés à leur situation de handicap et une politique de communication concertée sur toutes questions relevant de leurs activités partagées.



La maternelle, c'est essentiel

Le SE-Unsa lance un appel national pour soutenir sa revendication, adoptée dès 2007, d'un début de la scolarité obligatoire dès 3 ans. L'école maternelle est un composant essentiel et original du système éducatif français.

Ses effets déterminants sur le développement des enfants, sur les premiers apprentissages et sur la réussite scolaire ultérieure sont reconnus. Elle doit maintenant être reconnue comme la première étape

du socle commun de la scolarité obligatoire.

Rendre obligatoire l'école maternelle, c'est l'instituer définitivement comme vraie école aux yeux de tous :

- les familles, pour qu'elles investissent pleinement cette première scolarité,
- les élus locaux, pour qu'ils reconnaissent ses besoins de fonctionnement
- et les pouvoirs publics, pour qu'ils cessent de la dépouiller.

La maternelle c'est essentiel ! Affirmons-le haut et fort, avant qu'elle ne devienne définitivement en « gisement d'emplois » et qu'on ne lui substitue des jardins d'éveil. Pour le SE-Unsa, la scolarité obligatoire doit maintenant débiter dès trois ans. Pour soutenir cette demande, signez la pétition en ligne : « Moi aussi, je m'engage pour la scolarité obligatoire à 3 ans ! » sur <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3347>

Enseignants et jeunes : qui sont-ils ?

Le SE-Unsa lance une grande enquête nationale. Questions de société, perception de l'avenir, conception du métier, de la carrière... l'avis des jeunes collègues entrant dans le métier nous intéresse. Les résultats feront l'objet d'une analyse et d'une communication à la rentrée scolaire 2011. Pour y participer, cliquer ici :

www.se-unsa.org/enseignant_jeune/visual.htm

ACTUALITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Le programme Jeun'ESS officiellement lancé

Le programme Jeun'ESS, qui vise à promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes et à soutenir leurs initiatives dans ce secteur, a été officiellement lancé le 30 juin 2011 par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale.

Les jeunes sont particulièrement sensibles aux projets et aux valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Selon le sondage CSA/Jeun'ESS, 84% des jeunes interrogés déclarent préférer un emploi dans une entreprise de l'ESS à un emploi dans une entreprise classique. Mieux, près de 90% des jeunes adhèrent massivement aux principes fondamentaux de l'ESS : gouvernance démocratique des projets, primauté de l'intérêt social sur l'intérêt financier, politique de développement durable, etc.

Et pourtant, seuls 49 % des jeunes ont entendu parler de l'ESS. C'est sur la base de ces constats que le programme Jeun'ESS a été créé.

Il est issu d'un partenariat public-privé rassemblant le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et de la Vie Associative, la Caisse des dépôts, et six fondations et entreprises du secteur, dont deux membres de L'ESPER : la MAIF et la MGEN, ainsi que les fondations Crédit Coopératif, Groupe Chèque déjeuner, Macif et la Mondiale.

Le programme Jeun'ESS se développera autour de trois axes :

- promouvoir l'ESS auprès des jeunes, et leur donner envie de s'y investir,
- valoriser les initiatives des jeunes dans ce domaine et démultiplier les plus innovants,
- favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises de l'ESS et notamment dans leur gouvernance.

Pour répondre à ces 3 missions, un appel à projets a été lancé pour :

- faire émerger, accompagner et valoriser des projets innovants portés par des jeunes dans le secteur de l'ESS ;
- susciter des vocations d'engagement des jeunes dans les structures de l'ESS, en leur faisant connaître des initiatives répondant à leurs aspirations.

Il est possible de postuler à l'appel à projets en se rendant sur le site www.jeun-ess.fr

Les initiatives présentées devront reposer sur une démarche entrepreneuriale, incluant la vente de prestation ou de produits, et présenter un caractère d'innovation sociale (cf. règlement). Elles concerneront une action soit de création ou de consolidation d'une structure, impérativement dans le champ de l'ESS, sur le territoire national, soit son développement ou son essaimage.

Pour postuler à cet appel à projets, les lauréats devront être âgés de 30 ans maximum. **La date limite des dépôts est fixée au 30 septembre 2011.**

Les modalités du programme Jeun'ESS sont consultables sur : www.jeun-ess.fr

Au vu des thématiques soutenues par ce programme, et de l'intérêt des organisations membres de L'ESPER pour ces questions de sensibilisation des jeunes à l'ESS et de renouvellement, ce fonds peut constituer une véritable opportunité, et nous vous invitons à regarder attentivement les appels à projet et les possibilités de dépôt de dossier.

Retour sur les États Généraux de l'ESS

Les États Généraux de l'ESS se sont déroulés du 17 au 19 juin dernier au Palais Brongniart à Paris. Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises cette initiative lancée par le Labo de l'ESS autour de Claude Alphandéry.

Si des interrogations ont pu être exprimées par différents acteurs quant au déroulé de la manifestation et ses perspectives (difficultés de définir une vision précise du projet de société porté par l'Économie sociale et solidaire, présence majoritaire de personnes déjà actrices au sein de réseaux de l'ESS et faible participation de citoyens « néophytes » en la matière, faible visibilité des acteurs historiques et institutionnels de l'ESS...), cette initiative a indéniablement constitué une réelle mise en dynamique, et

permis au secteur de bénéficier d'une visibilité médiatique sans précédent, contribuant à faire parler d'ESS dans le débat public, d'adresser des messages au-delà de nos champs d'audience traditionnels.

Les suites qui seront données à l'événement sont actuellement à l'étude : poursuite de l'exploitation des Cahiers d'espérance, constitution d'une « grande alliance » comme l'a évoqué Claude Alphanéry, visant à aboutir à une « assemblée constituante de l'ESS », en mars 2012, dans la perspective des élections présidentielles, mobilisation pour une loi-cadre sur l'économie sociale, à l'image de l'exemple espagnol, et comme souhaite y contribuer le CNCRES (voir plus bas)... Plusieurs pistes sont ainsi évoquées, qu'il s'agira de suivre attentivement, tout en étant vigilant quant à la cohérence des différentes actions et réflexions menées par l'ensemble des acteurs de l'ESS.

A consulter en ligne : la synthèse des Cahiers d'espérance, avec notamment celle du groupe « se former/ apprendre » auquel L'ESPER a participé (avec les contributions de membres de L'ESPER comme la MAIF, l'OCCE...)

www.pouruneautreconomie.fr

Le CNCRES mobilisé pour une loi cadre sur l'économie sociale

Le Conseil national des chambres régionales d'économie sociale a tenu son assemblée générale le jeudi 16 juin 2011 au Conservatoire national des arts et métiers.

Le CNCRES travaille pour que la reconnaissance de l'ESS se poursuive à la fois au cœur des territoires, dans les régions, grâce au travail qu'ont et que vont continuer de mener les Chambres régionales de l'Economie Sociale (CRES), mais aussi et surtout auprès des représentants politiques.

S'inspirant de la loi-cadre récemment votée en Espagne, c'est en ce sens que CNCRES s'engage à préparer un projet de loi en faveur de l'économie sociale et solidaire pour 2012, dans le cadre de sa présidence de la commission « Gouvernance et Mutations » du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire, avec le soutien de Francis Vercamer et de la Ministre Roselyne Bachelot.

Le but en serait notamment de :

- fixer un cadre juridique et législatif commun aux acteurs
- représenter les employeurs de l'ESS qui n'ont pas aujourd'hui de possibilité d'être partie prenante du dialogue social.

Au-delà des réflexions pour la mise en place d'une telle loi, le CNCRES s'engage également à renforcer ses actions, et notamment :

- poursuivre le développement des observatoires de l'ESS
- assurer la bonne mise en place des 26 agences régionales de l'ESS d'ici 2013
- interpeler les politiques pour faire reconnaître l'ESS auprès des élus
- continuer d'assurer sa mission de coordination et de concertation auprès des acteurs en poursuivant son rôle de lieu de réflexion et de portage d'une parole politique, de construction d'outils et de mutualisation des actions dans les territoires et au plan national.

www.cncres.org/accueil_cncres

Nouvelle publication de la CPCA : « les associations actrices de leur développement »

Alors que les besoins sociaux augmentent, les associations sont confrontées à de profondes mutations de leur environnement, notamment du fait de la raréfaction des fonds publics. L'accompagnement à ces évolutions est plus que jamais un enjeu majeur pour les associations.

La CPCA publie ainsi un nouveau numéro de sa revue La Vie Associative, intitulé « Accompagnement, les associations actrices de leur développement ».

Dans ce numéro, la CPCA réaffirme le rôle indispensable d'accompagnement des regroupements associatifs qui garantit la qualité des interventions et le respect des projets associatifs. Le renforcement de leur fonction d'accompagnement doit se faire dans le cadre d'une politique publique pensée pour et par les associations, et être considéré comme un investissement économique, social et citoyen rentable.

Ce numéro est aussi l'occasion de présenter les premiers résultats d'une consultation CPCA / Avise, en partenariat avec le CSA, sur les besoins d'accompagnement des associations. En plus de démontrer l'existence de réels besoins d'appui, cette consultation permet de mieux connaître les freins que rencontrent les associations dans leur développement. Selon cette enquête, le développement des associations est freiné dans plus d'un cas sur deux.

Lire l'intégralité de la revue, les résultats de l'enquête et les articles d'analyse, sur www.cPCA.asso.fr

Une question sur l'ESS posée à l'Assemblée Nationale

Le mardi 21 Juin 2011, le député Jean-René Marsac, député socialiste et président du groupe d'études sur l'économie sociale et solidaire, a interpellé le Premier Ministre sur les suites que compte donner le gouvernement aux Etats Généraux de l'ESS. Il a notamment posé la question de la représentativité des employeurs de l'ESS, des réflexions en cours autour de la loi-cadre, et de la faible représentation des structures de l'ESS dans la gouvernance politique, économique et sociale du pays, malgré leur poids économique.

En réponse, Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre en charge des solidarités et de la cohésion sociale, a rappelé les différents travaux en cours dans le cadre du Conseil supérieur de l'ESS, évoqué le lancement du fonds Jeun'ESS, et les 100 millions d'euros mobilisés dans le cadre des dépenses d'avenir.

Le compte-rendu intégral de cette question et la réponse de la Ministre sont consultables sur le site de l'Assemblée Nationale.

www.assemblee-nationale.fr/13/cr/2010-2011/20110216.asp#P328_62632